

Compte rendu du Conseil Municipal d'Installation

Date : 22 Mars 2026 | **Heure :** 10h03 – 11h30 **Présidence :** Lucien Dunis (Doyen d'âge) puis Raymond Abrial (Maire élu)

1. Présences et Ouverture

- **Présents :** Raymond Abrial, Quentin Auby, Suzanne Gras, Lucien Dunis, Marianne Chatagnon, Pierre Reynaud, Christine Miramand, Audrey Monchamp, Edwige Arsac, Daniel Simon, Bastien Masson, Hervé Cuoq, Daniele Chapuis, Jean Luc Lachamp.
- **Absente excusée :** Florence Julien (Pouvoir donné à Raymond Abrial).
- **Secrétariat de séance :** Suzanne Gras.
- **Assesseurs :** Edwige Arsac et Pierre REYNAUD.

Propos liminaires : Raymond Abrial remercie les anciens conseillers pour leur investissement. Lucien Dunis en tant que doyen d'âge lit un discours et rappelle les textes de loi relatifs à l'élection du Maire et des adjoints.

2. Élection du Maire et des Adjoints

Élection du Maire

M. Abrial Raymond se porte candidat. Les deux plus jeunes membres du conseil municipal sont nommés assesseurs il s'agit de Pierre Reynaud et Edwige Arsac.

- **Candidat :** Raymond Abrial.
- **Résultats :** 12 voix pour, 3 bulletins blancs. Il y a 15 enveloppes dans l'urne.

Déclaration du Maire : M. Abrial exprime sa gratitude pour la confiance renouvelée. Il réaffirme l'engagement de ne pas augmenter les impôts et présente les priorités du mandat : budget, travaux RD 26, rénovation de l'école (préau et peinture) et création d'une Maison d'Assistants Maternelles (M.A.M).

Il rappelle que « Le débat démocratique a toujours fait avancer notre société » et que « nous allons travailler ensemble en bonne intelligence ».

Il remercie Alain Guerin, Emile Serin et tous et toutes pour leur confiance.

Élection des Adjoints et Conseillers Délégués

M Cuoq demande au Maire de lui expliquer les différents postes d'adjoints. Ce dernier s'exécute.

M. le Maire dit qu'une liste est menée par Quentin Auby, il demande s'il y a une autre liste.

La liste menée par Quentin Auby est élue avec **12 voix** (3 bulletins blancs). 15 enveloppes dans l'urne.

Poste	Titulaire	Missions principales
1er Adjoint	Quentin Auby	Signature, représentation du Maire, autorité communale.
Adjointe	Suzanne Gras	Communication, bulletin municipal, info population.
Adjoint	Lucien Dunis	Travaux et suivi du personnel technique.
Adjointe	Marianne Chatagnon	École, personnel scolaire, lien parents/enseignants.

Les délégations seront fixées par arrêté municipal.

La mise en place des commissions de travail sera faite au prochain conseil municipal.

Note : Une section du bulletin municipal sera désormais réservée à la liste d'opposition.

3. Désignation des Délégués Extérieurs

Les représentants suivants ont été désignés à la majorité :

- **Syndicat des Eaux du Velay** : Raymond Abrial (Titulaire), Lucien Dunis (Suppléant). Vote : pour 12, abstention 3
- **Syndicat Départemental d'Énergie** : Pierre Reynaud (Titulaire), Bastien Masson (Suppléant). Vote : pour 13, abstention 2
- **SICTOM (Tence)** : Quentin Auby (Titulaire), Marianne Chatagnon (Suppléante). Vote : pour 13, abstention 2
- **Commission d'Appel d'Offres** : Titulaires : R. Abrial (Président). Q. Auby, B. Masson, D. Chapuis. Suppléants : M. Chatagnon, P. Reynaud. Vote : pour 15

4. Administration et Finances

- **Délégations au Maire** : Le conseil vote à l'unanimité les délégations de compétences accordées au Maire.

- **Indemnités des élus :** Les taux sont validés à l'unanimité. L'enveloppe globale est respectée, incluant les conseillers délégués. La somme totale de l'enveloppe est inférieure à celle du plafond maximal autorisé.
 - **Fonctionnement :** Jean-Luc Lachamp préconise la projection des documents lors des séances et leur envoi anticipé par mail.
-

5. Questions Diverses et Débats

- **Budget :** Le prochain conseil (vote du budget) se tiendra avant le 30 avril. La capacité d'autofinancement actuelle est d'environ 400 000 €.
- **Débat démocratique :** M. Laschamp demande à participer à l'élaboration du budget.
- **M.** le Maire explique que le budget est une proposition du maire et de l'équipe municipale, celui-ci correspond au programme des élections municipales.

Transparence : Pour le prochain conseil, Hervé demande à ceux que les documents soient envoyés en amont pour pouvoir se projeter, et demande à connaître le nom des commissions avant le conseil.

L'ordre du jour sera systématiquement publié sur l'application *Illiwap*.

Consultation : Hervé Cuoq demande à consulter les plans du préau de l'école. M. le Maire lui rappelle qu'il a la possibilité de les examiner en mairie aux heures d'ouverture.

Séance levée à 11h21.
